



# Personnels des CROUS

## La revalorisation molle des indemnités

Dans une déclaration datée du 13 octobre, la ministre de l'Éducation nationale, Mme Vallaud-Belkacem, a annoncé une « revalorisation » de 100€ pour la catégorie C et 50€ pour la catégorie B en une fois sur la paie de décembre.

Le SNASUB-FSU a contacté la direction du CNOUS et cette annonce doit se répercuter sur l'ensemble des personnels administratifs des CROUS.

Nous ne savons pas si cette annonce constitue LA mesure indemnitaire pour 2014 (voire pour les années à venir) mais le moins que l'on puisse en dire, c'est qu'elle n'est surtout pas à la hauteur du contentieux portant sur nos rémunérations.

Que l'on en juge seulement : cela représente un supplément de 1,79 point d'indice brut mensuel (à 4,63 euros bruts mensuels le point d'indice, bloqué depuis le 1er juillet 2010) pour un collègue de catégorie C et 0,89 point d'indice brut mensuel pour un collègue de catégorie B !

Quel bel effort en effet, pour « reconnaître l'engagement des personnels qui, au quotidien, contribuent au bon fonctionnement du système scolaire et universitaire, pour la réussite de nos élèves et étudiants » selon les termes du communiqué de presse ministériel !

Lors de l'entretien au CNOUS le 8 octobre dernier, le directeur a annoncé au SNASUB-FSU être favorable à une « convergence » de la politique indemnitaire du CROUS avec celle de l'Éducation nationale. Il nous précisait par ailleurs que le CNOUS est pleinement dans l'Éducation nationale depuis l'unification du ministère de l'enseignement supérieur et de l'Éducation nationale en avril 2014. Pouvons-nous à ce que nos régimes indemnitaires soient identiques quel que soit notre lieu d'affectation. Et exigeons ensemble le versement 2013 non reporté en 2014.



Ministère de l'Éducation nationale  
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

La ministre

Paris, le 16 OCT. 2014

Mesdames, Messieurs,

Je tiens à vous exprimer ma reconnaissance pour le travail que vous effectuez quotidiennement au sein de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, au service de la réussite de nos élèves et étudiants. Vous savez la mobilisation du Gouvernement pour la jeunesse et son éducation. Elle se concrétise par des créations de postes nombreuses mais aussi par la mise en œuvre de réformes pédagogiques et éducatives majeures.

Vos métiers, administratifs, techniciens, ouvriers ou sociaux, sont essentiels au bon fonctionnement du système scolaire et universitaire et à la réussite de ces réformes.

Je tenais à vous le dire et à vous remercier sincèrement pour votre professionnalisme et votre engagement. J'ai souhaité aussi qu'un effort budgétaire particulier soit réalisé en votre direction. Chaque agent de catégorie C et B bénéficiera respectivement d'une indemnité complémentaire de 100 euros et 50 euros. Cette prime vous sera versée au mois de décembre et sera reconduite les années suivantes.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à vous  
Najat VALLAUD-BELKACEM

### POUR TOUT CONTACT

SNASUB-FSU, 48, rue du Val Noble, 61000 Alençon

02.33.27.56.09 / 06.11.64.15.57

snasub-caen@orange.fr

**chaque jour : 13h30 - 17h30**